



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
pour diffusion immédiate

### **Protection, conservation et mise en valeur des trois grandes îles Soutien de Québec**

**Laval, le 7 octobre 2020.** Le 30 septembre dernier, à l'occasion d'une entrevue avec Stéphane St-Amour journaliste au *Courrier Laval*, Benoît Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, et ministre régional de Laval, déclarait au sujet des trois grandes îles que « Québec accompagnera la Municipalité afin de lui *permettre de devenir propriétaire et de protéger ce territoire-là pour faire en sorte que la population puisse en bénéficier.* »

Que Québec aide la Ville de Laval à devenir enfin propriétaire des îles Saint-Joseph, aux Vaches et Saint-Pierre de l'Archipel Saint-François est une nouvelle dont l'organisme *Sauvons nos trois grandes îles* se réjouit. L'administration Demers s'est montré pro-active en vue d'un montage financier avec d'autres paliers de gouvernement à des fins d'acquisition des trois grandes îles, et l'organisme est heureux d'apprendre que la ténacité de la Ville sera enfin récompensée.

Selon les vœux de la Ville, les trois grandes îles jouiront d'un statut de conservation. *L'Étude de la pertinence écologique de protéger les îles Saint-Joseph, aux Vaches et Saint-Pierre de l'Archipel Saint-François* produite par l'organisme lavallois Éco-Nature et rendue publique en 2011 a su convaincre les plus sceptiques : les trois grandes îles sont un joyau qu'il faut protéger et qui a un fort potentiel de conservation. Les trois grandes îles représentent un habitat - une maison de 200 hectares - pour plus de 245 espèces végétales et 226 espèces animales, soit une grande proportion de la biodiversité de la province. À la suite d'Éco-Nature, autant les organismes environnementaux que les élus considèrent depuis lors qu'il faut protéger et sauvegarder la haute valeur écologique des îles et sa riche biodiversité. Pour *Sauvons nos trois grandes îles*, le but de la conservation doit être : aucune perte de biodiversité.

Enfin, que la population puisse bénéficier d'un milieu naturel dont la grande richesse en biodiversité est reconnue scientifiquement constitue une excellente nouvelle. La fierté d'avoir en ses lieux un patrimoine naturel de grande valeur doit être partagée. *Sauvons nos trois grandes îles* partage le désir de poursuivre le mandat qu'il s'est donné dès sa fondation : informer la population de l'existence de ce joyau, la sensibiliser à considérer ce joyau comme

un cadeau que la nature nous a offert et que nous avons eu l'intelligence de ne pas détruire, et encourager la population à continuer à protéger ce joyau afin que les générations futures puissent à leur tour compter sur sa riche biodiversité.

*Sauvons nos trois grandes îles* est d'avis qu'il existe plusieurs façons de permettre à la population de « bénéficier » des trois grandes îles, mais qu'en aucun cas une perte de biodiversité - un coût environnemental - ne peut être considérée comme un bénéfice social ou économique.

- 30 -

Pour information:

Huguette Larochelle

450-666-0868

[\*\*hupila@hotmail.com\*\*](mailto:hupila@hotmail.com)

[\*\*www.sauvonsnostroisgrandesiles.cm\*\*](http://www.sauvonsnostroisgrandesiles.cm)